

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 161

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.C.A (Société en Commandite par Actions) Société Foncière d'Habitat et Humanisme.

Opération : acquisition/amélioration d'un logement collectif locatif social (PLS) situé au 1, Boulevard Saint-Jean, dans le 10ème arrondissement de Marseille.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.C.A. (Société en Commandite par Actions) SOCIETE FONCIERE HABITAT ET HUMANISME sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 35 100,00 € Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant de 78 000,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la SOCIETE FONCIERE HABITAT ET HUMANISME auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 971 494,44 €

Cet encours représente 0,09% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,08% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL